

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7306244601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7306244601>

Cette annonce a été mise en ligne le **17 octobre 2022** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

OFFICE NOTARIAL  
MORTAGNE SUR SEVRE (Vendée), 15 Avenue de la  
gare,  
Avis de constitution  
Suivant acte reçu par Maître Anne FOURAGE, Notaire  
Associé de la Société Civile  
Professionnelle « Anne FOURAGE, Guillaume RÉMOND,  
Valérie TESSIER et Nicolas  
LELOUP, notaires associés », titulaire d'Offices Notariaux  
à MORTAGNE SUR SEVRE  
(85290), 15 Avenue de la Gare et à LES HERBIERS  
(85500) 2 rue Gabriel Fauré, le 13  
octobre 2022 a été constituée une société à responsabilité  
limitée ayant les caractéristiques  
suivantes :  
Objet :  
La société a pour objet, en France et à l'étranger, le  
commerce sur catalogue en  
ligne (tous produits à l'exception des produits  
alimentaires), commerce en boutique de  
vêtements, accessoires de mode, chaussures, articles de  
bien-être, bijoux et jeux, et toutes  
autres activités relatives à la profession de vente e-  
commerce.  
Et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilières, pouvant se rattacher  
directement ou indirectement à l'objet cidessus  
ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à  
favoriser son extension ou son  
développement.  
Dénomination : ZABELLI  
Siège social : LA TESSOUALLE (49280), 62 avenue de la  
Vendée.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au

R.C.S.

Capital social : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).

Gérants : Madame Isabelle QUILES demeurant à 20  
Square de Serrant, 49300

CHOLET.

Cessions de parts : les cessions entre associés sont  
libres. Les autres sont  
soumises à l'agrément de la majorité en nombre des  
associés représentant au moins la  
moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER OCTOBRE et  
se termine le TRENTE

SEPTEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et  
des Sociétés de

ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

